

RECRUTE

POUR SON DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL FAMILIAL

des assistants familiaux (H/F)

en CDI à pourvoir dès que possible

CONTEXTE D'INTERVENTION

Le dispositif d'accueil familial est un dispositif qui s'inscrit dans le projet associatif de la Sauvegarde 56 et le schéma départemental de la protection de l'enfance du Morbihan.

Service spécialisé dans l'action éducative auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes majeurs évoluant dans des contextes à risque ou de danger.

MISSIONS

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de l'équipe de direction, l'assistant(e) familial(e) est missionné pour offrir aux enfants confiés un cadre de vie familial répondant à leurs besoins spécifiques.

L'assistant(e) familial(e) est membre de l'équipe éducative et prend part aux projets développés pour les jeunes accompagnés tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre.

Les missions du dispositif sont les suivantes :

- △ accueillir, héberger et accompagner 124 jeunes orientés par l'aide sociale à l'enfance dans un cadre judiciaire ou administratif, présentant des troubles de la conduite et du développement, des troubles psychiques, des troubles des apprentissages relevant du secteur médico-social, conjugués à des problématiques familiales complexes, avec une mobilisation parentale limitée ou insuffisante ; ces caractéristiques font du DAF un dispositif départemental d'accompagnement éducatif spécialisé, organisé en deux équipes territorialisées ;
- △ instaurer au sein des lieux d'accueil du dispositif des relations significatives et structurantes pour les enfants ;
- △ favoriser de nouveaux espaces de construction identitaire ;
- △ développer avec chaque jeune un projet personnalisé répondant au mieux à ses besoins fondamentaux, en coordination avec les partenaires concernés ;
- △ soutenir les compétences parentales dans l'intérêt supérieur de l'enfant, en contribuant dans la mesure du possible à la restauration de liens familiaux satisfaisants et de l'exercice de l'autorité parentale ;
- △ envisager, si possible, un retour en famille ou un glissement de l'enfant à l'ASE dès lors que sa situation est stabilisée.

Le dispositif d'accueil familial voit ses modalités d'accompagnement évoluer par la mise en place de deux plateformes dites Maisons Ressources, lieux de collaborations multiples et de répit.

DIRECTION

12 Rue Capitaine Jude CS 40389 56000 VANNES

02.97.62.11.75 – dafdirection@sauvegarde56.org – www.sauvegarde56.org

Quatre micros-collectifs pour dix jeunes viennent aussi compléter les supports favorisant la continuité des parcours des jeunes confiés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accompagnement individualisé établi par l'équipe éducative, dont le chef de service est garant, l'assistant(e) familial(e) accueille un ou plusieurs enfants, en fonction de son agrément et des situations.

Pour chaque enfant, il/elle met en place dans le respect du cadre légal :

- △ un cadre de vie répondant à ses besoins, sécurisé, et se trouvant en parfaite adéquation avec le projet d'accompagnement individualisé établi en équipe pluridisciplinaire,
- △ un espace d'attention bienveillant et sécurisant, favorisant l'expression de l'enfant et soutenant ses capacités à s'approprier son parcours,
- △ un lien d'attachement fonctionnel.

L'assistant(e) familial(e) participe activement à la définition du projet de l'enfant en faisant part de ses observations, de son analyse et de ce qu'il comprend de l'évolution de l'enfant.

Il/Elle travaille en équipe avec l'ensemble des professionnels : infirmière, psychologue, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, surveillants de nuit et équipe de direction. La dynamique d'échanges au sein de cette équipe se veut soutenante, solidaire, bienveillante et participative.

PROFIL/COMPETENCES REQUISES

- △ Aptitudes à l'échange, à l'écoute, à l'observation et à l'analyse.
 - △ Discrétion.
 - △ Capacités de travail en équipe pluridisciplinaire.
 - △ Capacité d'organisation, d'adaptabilité, de contrôle de soi, de tolérance et d'ouverture d'esprit.
 - △ Volonté de soutenir le retour en famille.
 - △ Volonté d'accompagner l'enfant dans la continuité de son quotidien (scolarité, soin, loisirs...).
- Pour certains enfants, la question du prendre soin est particulièrement prégnante et nous aurons besoin, parmi les candidats, de recevoir des personnes ayant de l'expérience dans la prise en charge de personnes en situation de handicap important.
- △ Capacité à se repérer dans l'institution, à solliciter aide et soutien en fonction des places et responsabilités de chacun.

MODALITÉS

- △ CDI ;
- △ rémunération selon Convention Collective du 15 mars 1966 ;
- △ Permis B exigé.

**CV et lettre de motivation à adresser exclusivement par courrier électronique
à Madame Anne-Claire Brulé, directrice du dispositif d'accueil familial
dafdirection@sauvegarde56.org**

**Merci de prévoir la remise de l'attestation d'honorabilité lors de l'entretien de recrutement
conformément aux dispositions légales.**